

DEMANDE D'ENGAGEMENT

8ème Rallye de Régularité de l'Ardèche et des Vins Primeurs

samedi 17 et dimanche 18 octobre 2009

Nom du concurrent

Prénom

Adresse

CP/ Ville

Pays

E/mail

Tél portable

Tél domicile

Je souhaite participer au 8ème Rallye de Régularité de l'Ardèche et des Vins Primeurs et désire engager le véhicule décrit dans la fiche d'engagement et en conformité avec le Code de la Route français. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis concernant mon véhicule, le conducteur et le navigateur. J'accepte sans aucune réserve les termes du règlement du 8ème Rallye de Régularité de l'Ardèche et des Vins Primeurs. Je m'engage à le disputer dans le respect de l'éthique sportive et de son cadre convivial. J'ai bien noté qu'il m'appartient de souscrire toute assurance complémentaire que je jugerais utile. Je décharge l'ASAC Ardèche, ses responsables, les organisateurs et les commissaires de toute responsabilité pour les dommages qui pourraient survenir à ma personne et/ou à mes biens et qui ne seraient indemnisés par les assurances souscrites par la FFSA et l'ASAC Ardèche.

Je fais partie de l'écurie :

date :

signature :

Pour être prise en compte, la demande d'engagement doit être accompagnée des droits d'engagement. Ceux-ci comprennent les frais d'organisation générale de l'épreuve, l'encadrement sportif et logistique, les repas du samedi soir et du dimanche midi (pour l'équipage uniquement), les plaquettes commémoratives de l'épreuve et la dotation de l'édition pour l'équipage, les numéros de portière, les plaques de rallye, tous les documents relatifs à l'organisation.

275 €

Pour les équipiers ne possédant pas de licence compétition Régularité 2009, il convient de prendre un titre de participation Régularité (TPNR) valable pour l'épreuve. Les formulaires sont à retourner avec le dossier d'engagement. Les titres seront délivrés aux contrôles administratifs.

conducteur : 50 € =
navigateur : 50 € =

Il est possible de réserver des repas supplémentaires pour les accompagnateurs (dans la limite de deux personnes par équipage)

Buffet d'étape de St Agrève (samedi 17 octobre) 20 € =
Buffet de Remise des Prix (dimanche 18 octobre) 20 € =

total général =

Demande d'engagement ainsi que fiche de presse à retourner par courrier :

ASAC ARDECHE
82, route de Vals
07200 AUBENAS

Les chèques seront encaissés après la publication de la liste officielle des équipages engagés.

Conditions de remboursement en cas de forfait dans le règlement.